

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 87 (1942)
Heft: 11

Artikel: Classement
Autor: Renaud, Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342143>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Classement

Comment classer les archives de mon unité ? Voici une question que chaque commandant d'unité s'est certainement posée depuis que le service actif lui vaut un nombre considérable de circulaires et d'ordres.

Le simple classement chronologique de tous les ordres qui concernent des domaines très différents de l'activité militaire, conduit rapidement à une impasse.

Un classement logique par matière s'impose, mais comment le réaliser ?

C'est dans l'intention d'aider mes camarades commandants d'unité que j'expose ci-après un système de classement. Précisons qu'il ne s'agit pas d'une proposition théorique non éprouvée, mais d'un système qui a été utilisé avec pleine satisfaction par quelques chefs d'unité depuis plus de deux ans. Ce système de classement est un instrument extrêmement utile, allégeant d'une façon très appréciable le grand travail de « chancellerie » auquel chaque commandant d'unité est obligé de faire face pendant ou hors service. La certitude de retrouver rapidement et sûrement n'importe quel ordre dont on a besoin est également un facteur de satisfaction en même temps qu'un élément d'ordre dans les archives.

Précisons également qu'il ne s'agit pas d'une « invention », mais de l'application au domaine militaire d'un système de classification fort connu et universellement répandu : la *classification décimale*.

Cette classification, utilisée par de nombreux bureaux tech-

niques, bibliothèques, revues techniques, etc., a été élaborée en 1873 par l'Américain Devey et ensuite mise au point, en particulier par l'Institut bibliographique de Bruxelles, qui, en 1933, a édité un répertoire formant un volume de 1532 pages.

Avant de passer à l'exposé du répertoire militaire proposé, quelques explications du système de classification décimal sont nécessaires.

Principe de la classification décimale.

Toutes les matières des sciences et activités pratiques sont disposées dans un ordre systématique procédant du général au particulier. La totalité des connaissances humaines étant représentée par l'unité, cet ensemble est divisé en dix parties :

0,0 0,1 0,2 0,3 0,4 0,5 0,6 0,7 0,8 0,9

Chacune de ces parties est encore fractionnée en dix ; il en est de même des nouvelles sous-divisions et ainsi de suite, jusqu'à épuisement de tous les sujets.

Prenons par exemple 0,5 *Sciences pures*, qui se subdivisent en :

0,51 mathématiques
0,52 astronomie
0,53 physique
etc.

Les *mathématiques* se subdivisent encore en :

0,511 arithmétique
0,512 algèbre
0,513 géométrie
etc.

et ainsi de suite pour les sous-divisions plus détaillées. Nous remarquons qu'avec des nombres de trois chiffres, nous avons déjà $10 \times 10 \times 10 = 1000$ subdivisions.

Dans la pratique, on supprime toujours le zéro et la virgule, qui sont une gêne pour l'écriture, et on obtient les

nombres classificateurs. Il est indispensable de se rappeler, pour bien comprendre la classification, qu'il ne s'agit pas de nombres entiers, mais bien de nombres décimaux. De ce fait l'ordre des chiffres, dans un classeur, est par exemple :

778.55 ; 910 ; 911.4 et non pas
910 ; 911.4 ; 778.55

car en effet 0,778.55 est plus petit que 0,910.

Ces quelques indications permettent déjà de se rendre compte que la subdivision peut être poussée jusque dans ses détails, et ceci à n'importe quel moment, sans rompre l'ordre des dossiers, les nouvelles subdivisions venant automatiquement s'intercaler à leur place, groupant toujours ensemble les dossiers concernant la même matière. Autrement dit, si après un certain temps la matière d'un dossier devient trop volumineuse, on subdivise ce dossier à nouveau ; ces subdivisions viennent s'intercaler, dans le classeur, à la place de l'ancien dossier unique.

Le répertoire de l'Institut bibliographique de Bruxelles, duquel sont tirés les chiffres ci-dessus, prévoit aussi le domaine militaire. Ce répertoire étant toutefois un peu complexe, j'ai préféré combiner un répertoire militaire spécial, plus simple, mais en gardant bien entendu le principe intéressant de la classification décimale.

Les nombres classificateurs 4 et 9 de ce répertoire spécial ont été volontairement laissés libres pour permettre l'introduction de deux nouvelles rubriques importantes, si le besoin s'en fait sentir.

RÉPERTOIRE MILITAIRE

SUBDIVISIONS GÉNÉRALES

- 0 **Généralités, répertoires, histoire militaire.**
- 1 **Organisation militaire.** Avancement, promotions, contrôle de corps, effectifs.

- 2 **Instruction.** Gymnastique, garde, état de préparation des troupes, contrôle d'identité, ordre du jour, journal, rapport d'activité.
- 3 **Tactique** et technique des différentes armes.
- 4
- 5 **Ordres administratifs.** S.d.Fr., congés, dispenses, votation, matériel, poste, service auto.
- 6 **Santé.** Accidents, assurance militaire.
- 7 **Justice.** Jugements, gendarmerie d'armée, objets perdus, punitions.
- 8 **Œuvres sociales.** Caisse de compensation, œuvres, souvenirs, timbres, aumônerie, loisirs.

SUBDIVISIONS
VALABLES POUR TOUTES LES RUBRIQUES

Ces chiffres entre parenthèses sont placés après le nombre classificateur, si l'on veut séparer les ordres émanant des différentes instances.

- (001) Ordre d'Armée
- (002) » du Corps d'Armée
- (003) » de Division
- (004) » de Brigade
- (005) » de Régiment
- (006) » de Bataillon (Groupe)
- (007) » de Compagnie

RÉPERTOIRE DÉTAILLÉ

0 GÉNÉRALITÉS.

- 00 Répertoire des ordres reçus ou émis
- 01 Histoire militaire générale
- 02 Histoire militaire 1914-18
- 03 Renseignements sur la guerre 1939-42
- 04 Renseignements sur les armées étrangères

1 ORGANISATION MILITAIRE.

- 10 Organisation générale
- 11 Ordre de bataille
- 12 Ordonnance sur l'avancement**
 - 12.0 généralités
 - 12.1 propositions
 - 13 Promotions (ordonnance), prescript. de passage Lw.
et Lst.
- 14 Contrôle de corps**
 - 14.0 généralités
 - 14.1 listes spéciales (confession, profession, domicile)
 - 14.2 mutations
 - 14.3 liste de nombre de jours de service
 - 14.4 » d'adresses
 - 14.5 » des dispensés de guerre
 - 14.6 » du personnel spécialisé
 - 14.7
 - 14.8
 - 14.9 inventaires des archives (T.C.)
- 15 Tableau des écoles, cours**
 - 15.0 généralités
 - 15.1 tableau des écoles
 - 15.2 instruction spéciale (cours cuisiniers, etc.)
 - 15.3 prescriptions pour le service volontaire
 - 15.4
 - 15.5 service complémentaire
 - 15.6
 - 15.7 corps de garde des fortifications
- 16 Statistiques, qualifications, rapport de front et effectifs**
 - 16.0 généralités
 - 16.1 rapport d'effectif au 1^{er} janvier
 - 16.2 » d'entrée et sortie de service
 - 16.3 qualifications**
 - 16.30 ordres sur les qualifications

- 16.31 qualifications d'officiers
- 16.32 états de service des officiers
- 16.33 qualification de la troupe
- 16.34 certificats
- 16.4 prescriptions sur établiss. rapports effect. et front
- 16.5 rapports d'effect. et front
- 16.6 demande de complément d'effectif
- 17 Prescriptions sur la mobilisation de guerre
- 18 Prescriptions sur les relèves. Mob-démob.
(prescription administr. voir sous 516)

2 INSTRUCTION.

- 20 Généralités sur l'instr. milit., ordres généraux
- 21 Instruct. milit. physique et intellectuelle**
- 21.1 instr. individuelle et tenue
- 21.20 généralités sur préparation physique**
- 21.21 gymnastique et combat rapproché
- 21.22 compétitions sportives milit.
- 21.23
- 21.24 ski
- 21.25 cours alpins
- 21.3
- 21.4 préparation morale
- 21.5 service psychotechnique (S.P.A.)
- 21.6
- 21.7
- 21.8 cours tactique
- 22
- 23 Service de garde
- 24 Instruct. sur l'état de préparation (normale, alerte, etc.)
- 25 Ordre journalier, rapports**
- 25.0 programmes généraux de travail
- 25.1 ordre journalier et ordre du jour
- 25.2 journal de cp.

-
- 25.3 rapport de fin de cours, d'activité
 25.4
 25.5 rapport de Bat. (Gr.)
 25.6 rapport de Cp.
 25.9 bulletin d'observations du Cdt Br.
26 Cartes d'identité, zone fortifiée
 26.0 généralités
 26.1 cartes d'identité
 26.2 zone fortifiée St-Maurice
 26.3 zone frontière
 27
 28
 29 Proclamations spéciales (Armée, C.A. ou Br.)

3 TACTIQUE (technique des armes).

- 30 Généralités sur la tactique
 31 Infanterie (Mitr. FM, grenades, lance-flamme, fusil)
 32 Artillerie
 33 Aviation, DCA, DAP
 34 Troupes légères
 35 Troupes motorisées
 36 Fortification, génie (camouflage)
 37 Télégraphe, Tf., radio
 38 Gaz
 39 Contre-espionnage

5 ORDRES ADMINISTRATIFS.

- 50 Généralités
51 Ordres administratifs
 51.0 généralités
 51.1 factures, comptabilité (fourrier)
 51.2 compte de chèques postaux
 51.3 ravitaillement
 51.4 cantonnements, locaux
 51.5 chevaux-train

51.6 ordres administratifs spéciaux pour relèves

52 S.d.Fr.

53 Congés, dispenses, permutations

53.0 généralités, prescriptions, ordres

53.1 congé à l'étranger

53.2 congé pour étudiant

53.3 dispense (DG, DA, etc.)

53.4 déconsignation

53.5 congé ordinaire

53.60 correspondance pour permutation

53.61 permutation

54 Votations

55 Matériel. Munition, imprimés, cartes

55.0 inventaires, revision. Etat

55.1 matériel de corps de l'unité

55.20 équipement de l'homme

55.21 habillement

55.22 chaussure

55.23 armement

55.24 buffleterie, havresac, etc.

55.25 masque à gaz

55.26 munition sur l'homme

55.27 divers (cart. pansement, etc.)

55.3 autre matériel

55.4 munition pour arme à feu portative

55.5 munition d'artillerie

55.6

55.7 imprimés militaires

55.8 cartes topographiques

56

57 Poste, tf.

57.0 généralités

57.1 poste de campagne

57.2 tf. (bons)

58 Transports

- 58.0 généralités
- 58.1 chemins de fer (bons de transport)
- 58.2 service auto
- 58.3 vélo
- 59

6 SANTÉ.

- 60 Prescriptions en cas d'accidents, décès, funérailles ;
généralités

61 .0 Instructions sur le service de santé

- 61.1 service de santé normal
- 61.2 vaccination
- 61.3 traitement des gazés
- 61.4 dentiste
- 62 Bulletins du service de santé (épidémies)
- 63 Organisation du service santé du fort
- 64 Dispenses médicales
- 65 Rapport des malades
- 66 Rapport sur accidents spéciaux
- 67 Assurance militaire
- 68 Service vétérinaire, chevaux-mulets

7 JUSTICE.

- 70 Généralités
- 71 Règlements de justice milit., procédure pour saisir la
justice militaire

72 Jugements

- 72.1 affaires de la cp.
- 72.2 jugements divers portés à notre connaissance
- 73 Gendarmerie d'Armée
- 74 Objets perdus
- 75 Arrêtés spéciaux, interdictions de journaux, de partis
- 76 Instructions pour les punitions
- 77 Punitions
- 78 Traitement des alcooliques

8 (ŒUVRES SOCIALES.

- 80 Généralités
 81 Caisse de compensation
82 Œuvres sociales
 82.0 généralités
 82.10 œuvres de l'armée (instructions générales)
 82.11 » » (Armée et Foyer)
 82.12 Don National Suisse
 82.13 fonds-œuvre de la Br.
 » du Régiment
 82.15 » du Bataillon (Groupe)
 82.16 » de Compagnie
 82.2 œuvres sociales privées (Lessive de guerre, etc.)
 82.3 offices de placement
 82.4 Union des Mobilisés (UDM)
 82.5 liste de distribution de linge
 82.6 liste d'enquête sur situation sociale
 83 Poursuites et faillites
 84
 85 Médailles, souvenirs
 86 Timbre du soldat
87 Aumônerie
 87.0 généralités
 87.1 aumôniers
 87.2 cultes-messes
 87.3 activité sociale des aumôniers
88 Loisirs
 88.0 généralités
 88.1 cinéma
 88.2 conférences (plans de causerie Armée-Foyer)
 88.3 séances récréatives
 88.4 fête de Noël
 88.5 fêtes spéciales

88.6	fanfare
88.70	bibliothèque
88.71	livres et publications
88.8	cours de perfectionnement professionnel
88.9	sociétés militaires
88.91	S.T.F.S.R.

Conclusion.

Comme la lecture de ce répertoire le démontre, il s'agit bien d'un classement systématique par matière, qui permet à n'importe quel moment d'ajouter des rubriques de détail sans modifier l'ordonnance des matières.

Alors que le cdt. d'une unité d'infanterie éprouvera le besoin de pousser la subdivision de la rubrique 31, le cdt. d'une unité de tg. développera la rubrique 37, etc.

Je me permets d'insister sur la simplicité de ce système de classement. Si une lecture hâtive de cet article peut donner l'impression de complexité, je puis assurer les intéressés que son emploi est vite assimilé.

Le cdt. d'unité ou l'of. chargé du classement peut se borner à inscrire le nombre classificateur sur l'ordre reçu. Une ordonnance de bureau, même dépourvue de connaissances militaires, peut ensuite classer l'ordre à coup sûr dans les classeurs pourvus de séparations numérotées.

Inversement, pour chercher par exemple un ordre général sur les congés, prenez le dossier 53.0.

Les ordres de même matière sont classés chronologiquement.

Capitaine MARC RENAUD.
